



# MOUVEMENT *Plus* FACILE

Pour une société inclusive des personnes en situation de handicap



Angervilliers le 5 février 2026

A l'attention de toutes et tous  
Membres de l'association  
Mouvement *plus* facile

Objet : Appel de dons et/ou cotisations

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, notre engagement à aider et défendre les personnes en situation de handicap et particulièrement celle liée à l'accessibilité est intact.

Pour preuve, vous avez reçu par mail toutes nos actions et représentations. Nous sommes fiers par exemple d'avoir présenté l'association et réalisé le diagnostic pour la communauté de communes du Pays de Limours. Nous allons présenter ce rapport lors de la prochaine CCIA de cette collectivité.

Nous étions présents à la réunion plénière organisée par le cabinet de la Préfète de l'Essonne ce 4 février 2026. Des progrès sont visibles, l'Union des Maires de l'Essonne était présent ainsi que des représentants du Département, nous avons donc été entendus l'année dernière !

Depuis ce début d'année 2026, nous avons l'honneur de pouvoir participer aux commissions CDAPH et c'est notre trésorier qui a inauguré cette forte présence.

L'ouverture du site internet <https://www.mouvementplusfacile.fr/fr> est une fenêtre supplémentaire à notre mise en lumière. Avez-vous jeté un œil ?!

Désormais, pour poursuivre la sensibilisation qui permet de vous venir en aide et passer à une vitesse supérieure, c'est à dire vous défendre, nous avons besoin de votre soutien financier.

Adhérer à notre association, c'est permettre d'avoir du poids dans les instances. Ces rendez-vous sont des occasions de partager aussi le nombre de membres ! Nous étions 70 en 2025, combien serons-nous en 2026 ?!

Adhérer à notre association, c'est avoir un interlocuteur à saisir qui peut au nom de l'association agir pour faire bouger les lignes. Le validisme sévit toujours... Les équipements recevant du public s'améliorent mais de graves inconformités persistent, ce n'est plus tolérable !

Soutenez-nous, soit en retournant le document ci-joint et en joignant votre règlement, soit par le site internet ou bien via le lien: <https://www.helloasso.com/associations/mouvement-plus-facile>

Nous comptons sur vous et vous adressons nos sentiments les meilleurs.

Céline Mindeau  
Secrétaire

Michel Metz  
Président

Emmanuel Parmentier  
Trésorier

Danielle Ista  
Vice-Présidente

**" Les handicapés ne cherchent pas à vivre moins mal dans un monde d'exclusion,  
ils aspirent à vivre le mieux possible dans un monde universellement adapté. "**

Siège social : **Mouvement plus Facile**, mairie, 34 rue Nationale 91670 ANGERVILLE – 06 52 87 25 38 [mouvement.plusfacile@laposte.net](mailto:mouvement.plusfacile@laposte.net)  
Association déclarée en Sous-Préfecture d'Etampes N° 0911004965 SIRET n° 517 554 093 000 16 APE 9499Z